



## Compte-rendu Audioconférence du 20 mai 2020

Il est convenu d'une audioconférence avec la direction et les organisations syndicales tous les mercredis à 16h30.

### Point sur le PRA

Le PRA (plan de reprise d'activité) a débuté dans le Val d'Oise depuis le lundi 18 mai 2020. Le PRA consiste en la reprise de l'activité globale en privilégiant le télétravail et en ramenant le reste des effectifs en présentiel sous réserve d'aménagement des postes pour respecter les mesures d'hygiène.

Situation des agents 19 mai 2020 : 228 en télétravail et 606 en présentiel.

Tous les services ont repris leur activité.

La division BIL et les agents de sites ont effectué les aménagements des postes la semaine dernière : éloignement des bureaux pour garantir la distance de 2m entre les agents, fléchages, affichages... Là où la distanciation physique n'est pas possible, une organisation d'alternant télétravail/présentiel entre binôme d'agents est mise en place.

La direction réfléchit encore aux modalités de l'installation physique des agents et contrôleurs stagiaires sur les sites pour conserver la distanciation physique. Les problèmes risquent notamment de se poser dans les trésoreries.

La direction attend encore quelques ordinateurs :

- 27 portables fournis par la DG
- 41 portables des stagiaires
- 85 Tiny

Au total, 25 % des agents de la direction devraient passer en télétravail ce qui est le quota défini pour le 95.

Les PC ont été attribués pendant le confinement prioritairement aux agents exerçant des missions rentrant dans le cadre du PCA ; puis ensuite, aux agents des SIP pour la campagne IR. Aujourd'hui, un recensement est en cours pour réaffecter certains PC aux personnes fragiles ou aux agents en garde d'enfants et pouvant télétravailler.

Les vérificateurs récupéreront leur PC à la première quinzaine de juin.

### Ménage

Un point ménage est demandé à chaque réunion.

3 prestataires différents de ménage interviennent sur les sites :

- Décapropreté qui détient le marché habituel de ménage. Cette société n'a pas pu prendre en charge la totalité du ménage pendant le confinement,
- STN : la société complémentaire de ménage depuis le confinement,
- Manulave qui prend en charge le nettoyage « spécial » (après suspicion de covid)

Que ce soit la société Décapropreté ou STN, des manquements ont été relevés : propreté des sols, utilisation d'un seul chiffon pour le nettoyage des poignées et interrupteurs... Un planning avec le temps passé sur chaque site est donc demandé aux prestataires.

Dans les grands sites (hormis St Leu, site sur lequel la direction a supprimé le poste de gardien), ce sont les gardiens qui s'occupent du nettoyage quotidien des poignées, interrupteurs et des mopieurs. Cette tâche serait dans leur fiche de poste. Concernant les mopieurs, le ménage fait par les gardiens ne remplace pas le coup de lingette à chaque utilisation par les agents. Pour les trésoreries et St Leu c'est la société STN qui prend en charge ce nettoyage complémentaire.

### **Cas de Covid dans les services**

2 cas de covid avérés. 1 à la trésorerie de Gonesse eu 1 au SIP de St Leu.

Voici les détails des confinements connus :

- Retour pays contaminés : 7
- Domicile commune cluster : 15
- Fermeture établissements scolaires/crèches : 360
- Femmes enceintes : 15
- Etat de santé fragile : 81
- Conjoint – état de santé fragile : 7
- Suspicion Covid : 49
- Cas avéré de Covid : 2
- Cas de contacts Covid confirmés : 16

### **Fourniture des protections :**

**Masques** : la doctrine de l'administration évolue selon le sens du vent concernant les masques (au grès des annonces gouvernementales, de leur disponibilité et du budget). De pas nécessaires, ils deviennent recommandés puis enfin achetés pour les agents.

La direction va donc distribuer 6 masques lavables par agent ce dont nous nous félicitons surtout que la CGT le demande depuis le début du confinement. Mais cela ne servait à rien, vous vous souvenez ?

Des masques jetables continueront d'être fournis en plus pour les réceptions et les transports en commun.

**Stylets** : la direction va fournir un stylet par agent pour l'utilisation des mopieurs et des digicodes

### **Campagne IR :**

Dans le Val d'Oise, la campagne IR est moins avancée que sur le plan national.

Le nombre d'appels est constant entre les différents SIP du département sauf à Garges où le chiffre est beaucoup plus bas.

Le Val d'Oise participe à hauteur de 7 renforts téléphoniques au débordement du CDC (centre de contacts).

L'accueil sur RDV dans les SIP est prévu à partir du lundi 25 mai :

- des vigiles seront à l'entrée pour ne laisser passer dans les locaux que les usagers ayant rendez-vous
- des plexiglas ont été installés et les agents auront des masques
- le nombre de rendez-vous est limité pour permettre une aération de 15 mins entre chaque réception.

Au 20 mai, l'ensemble des créneaux de RDV étaient déjà pris.

Pour la CGT, même si nous sommes très attachés au service public, les accueils ne devraient pas rouvrir, comme ce qui avait été annoncé par le DG au début de la campagne IR, afin de protéger au maximum les collègues. Depuis deux mois, même sans accueil, des agents en présentiel ont été contaminés. La direction estime que nos accueils peuvent ouvrir car d'autres administrations sont ouvertes. C'est en ce sens que sont intervenus les élus aux CHS-CT la semaine dernière.

### **Questions diverses :**

- **Pont du 22 mai** : La CGT a demandé par mail à la direction que celui-ci soit offert aux agents, signe de bienveillance pendant cette période. Sans surprise, la direction n'a pas accédé à notre demande et nous oblige même à poser l'absence exceptionnelle au lieu d'un CA qui aurait pu être défalqué du racket prévu par l'ordonnance sur les congés.

Au niveau national, sur le fond de la décision d'imposer l'AAE le 22 mai, la CGT a rappelé que la DG remettait en cause une circulaire de 2010. Et surtout a fait une explication de texte sur les propos du DG qui confond pont naturel et AAE. Les ponts naturels sont des dates imposées en CTL, la CGT est contre puisque n'étant pas financées par l'administration, il s'agit de congés imposés. L'AAE est une journée qui a remplacé plusieurs journées comptables, ce qui constituait déjà un recul. La circulaire précise qu'elle servira à financer un des ponts naturels et c'est bien juste une note de la DG qui parle de la poser « prioritairement » sur le premier. La DG remet donc bien en question une circulaire.

- **Ouverture des accueils au public hors SIP** : Pas de date de prévue pour l'instant. Les instructions seront données au niveau national.

- **Stand-by du NRP (nouveau réseau de proximité) ?** : il a été annoncé au début du confinement que l'ensemble des réformes prévues étaient mises en stand-by. La CGT demande donc ce qu'il en est pour notre département et notamment pour celles concernant Marines et Magny du 1<sup>er</sup> septembre. La direction répond que pour les NRP de manière générale, elle attend les ordres de Bercy mais que celles concernant Magny et Marines devraient voir le jour car elles avaient l'accord des élus locaux qui ont été réélus au 1<sup>er</sup> tour des municipales. Un CTL est prévu le 4 juin sur ce sujet.

- **Mutations des agents C qui vient de paraître** : les agents peuvent déjà contacter les RH mais les demandes d'affectation locale se feront à partir du 2 juin à la livraison de l'application ALOA.

- **ASA après le 2 juin** : Les agents ne souhaitant pas mettre leurs enfants à l'école ou en garderie alors qu'un mode de garde est disponible devront poser des congés. Pour ceux n'ayant aucun mode de garde ou une reprise partielle de l'école/crèche, rien est encore décidé au niveau national.

- **écrêtements** : une note prévoit qu'il n'y ait aucun écrêtement en mars et avril mais ne prévoit rien pour le mois de mai.